



## **Motion pour la transformation définitive de la rue du Fossé en zone piétonne et cyclable**

Le Conseil communal de la Ville de Luxembourg,

Vu l'importance de la mobilité active, spécialement adapté en milieu urbain ;

Vu la volonté de sécuriser les infrastructures pour piéton.ne.s et cyclistes ce qui mène par conséquent à une augmentation des déplacements à pieds et en vélo ;

Vu l'accroissement constant du nombre de cyclistes en ville ;

Vu le succès de la zone piétonne temporaire dans la rue du Fossé en août et septembre 2020;

Vu l'importance de la rue du Fossé pour connecter différents quartiers de la Ville par un tracé direct ;

Vu le tracé inadapté pour cyclistes passant par la rue du Marché-aux-herbes ;

Vu la réouverture de la piste cyclable sur le Pont Viaduc le 16 septembre 2020 après sa rénovation, et faisant la liaison directe entre la Gare et la Haute-Ville en passant par la rue du Fossé, ainsi qu'avec les quartiers avoisinants ;

invite le Collège échevinal :

- **à présenter au conseil communal une réglementation de zone piétonne et cycliste bidirectionnelle définitive dans la rue du Fossé.**

*François Benoy  
Conseiller communal  
déi gréng Stad Lëtzebuerg*

*Dépôt : 16/09/2020*